



Administration communale  
**FISCHBACH**

**COMPTE RENDU**  
**de la séance publique du conseil communal du 13 février 2019**

Présents : DAEMS Fränk – bourgmestre ;  
GROTZ Patrick, BROSIUS Lucien – échevins ;  
BETTENDORF Sven, BROSIUS Paul, MOURA Daniel, SCHILTZ Laurent, –  
conseillers ;

Absents excusés : OLINGER Kevin, TRAUSCH Claude – conseillers.

A moins qu'il est indiqué autrement, les différentes décisions ont été prise à l'unanimité.

1. Le conseil communal approuve des titres de recettes portant à un montant de 594.980,29 €.
2. Vu que l'administration du Naturpark Mëlldall est partenaire dans le projet ZENAPA « Zero Emission Nature Protection Areas », qui est subventionné par un programme de cofinancement de l'Union Européenne et que le projet LIFE-IP ZENAPA contribuera à la protection du climat, de la nature et des espèces, grâce à la mise en place de mesures concrètes soutenant la protection du climat, le conseil communal décide d'autoriser l'élaboration d'un concept d'optimisation thermique sur le territoire de la commune de Fischbach dans le cadre du projet « smart climate village » et la mise à disposition de données y nécessaires (p.ex. consommation de chaleur de bâtiments publics, etc.).
3. Afin d'éviter les déplacements en voiture privée le conseil communal approuve un devis relatif à l'acquisition d'une nouvelle voiture pour les besoins des services administratifs s'élevant à 20.000.-€ ttc.
4. En 2014 la commune a acquis un immeuble à Angelsberg comprenant une maison d'habitation, 4 appartements et plusieurs annexes. La maison, qui n'est plus habitée depuis juillet 2016 nécessite une rénovation et l'installation d'une nouvelle cuisine avant qu'elle puisse être louée à nouveau. Le conseil communal approuve un devis y relatif au montant de 60.000.-€ ttc.
5. Le conseil communal décide la remise en état du parking à côté de l'école et approuve un devis au montant de 65.000.-€ ttc.
6. Comme le jardin de la crèche ne dispose pas d'une protection adéquate contre le soleil, le conseil communal approuve un devis relatif à l'installation d'une protection contre le soleil et avant-toit au montant de 20.000.-€ ttc.
7. Dans le cadre de l'aménagement d'un terrain multisports à Angelsberg (décision du conseil communal du 13 juin 2018) il a été décidé de réaliser le terrain avec un revêtement de sol en caoutchouc au lieu de gazon synthétique et de choisir une clôture en inox et composite au lieu de bois afin de réduire les frais de fonctionnement et d'entretien futurs. Le conseil communal accorde un crédit budgétaire supplémentaire de 20.000,-€ et approuve un devis supplémentaire de 15.000,-€ pour ledit terrain multisports. Par la suite la dépense totale pour l'aménagement d'un terrain multisports est estimée à 165.000,-€ ttc.
8. Le conseil communal approuve le contrat de bail signé en date du 21 décembre 2018 ayant pour objet la location de l'appartement C sis à Angelsberg, rue de Schoos n°4.
9. Le conseil communal accorde un subside de 125.-€ à la Fédération régionale des pompiers Région EST.
10. Affaires du personnel : à huis clos